



académie d'aix-marseille

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/13-596-785 du 13/05/2013

EVALUATION ET VŒUX D'AFFECTATION DES CONTRACTUELS ADMINISTRATIFS ET DE LABORATOIRE POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2013

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du 2nd degré, IEN du 1er degré, directeurs de CIO, et secrétaires généraux des inspections académiques - Mesdames et Messieurs les chefs de division et de service du rectorat

Dossier suivi par : Contractuels chargés des fonctions administratives - Mme BIDEAU - pour le département 13 et rectorat - tel : 04 42 91 72 64 - Mme CHARLET-CORTI - pour les départements 04, 05 et 84 - tel : 04 42 91 72 57 - Contractuels médicaux-sociaux et de laboratoire : Mme RAVIER - tel : 04 42 91 72 46

La présente note concerne les agents contractuels (CDD et CDI) employés dans le cadre de l'article 6 quater de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984.

- 1) Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2013, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire renseigner sur le document ci-joint les vœux d'affectation des agents contractuels administratifs et de laboratoire (10 mois ainsi que les contractuels cédés). Ce document est à retourner à la DIEPAT.

⇒ **Bureau 3.01 pour les contractuels administratifs**

⇒ **Bureau 3.03 pour les contractuels de laboratoire**

pour le 15 juin 2013 dernier délai

- 2) S'agissant de la fiche d'évaluation des personnels contractuels, j'attache une grande importance à l'avis porté sur la manière de servir des agents concernés. Ces éléments permettront d'appréhender les conditions du renouvellement des contrats dès la rentrée prochaine.

Signataire : Michèle JOANNAN, Directrice des Relations et des Ressources Humaines

**FICHE DE VŒUX D'AFFECTATION
POUR LES AGENTS CONTRACTUELS (10 MOIS et CDI)
ADMINISTRATIFS ET DE LABORATOIRE
ANNEE SCOLAIRE 2013-2014**
*Cette fiche concerne les CDD et CDI employés dans le cadre de l'article 6 quater de la
la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984*

NOM D'USAGE : **Prénom :**

Date de naissance : CDD CDI

Véhicule personnel : OUI NON

Adresse permanente :

.....

Code postal : Téléphone : (obligatoire)

Contractuel de bureau Contractuel de laboratoire

Affectation(s) en 2012/2013	Descriptif des fonctions (secrétariat, intendance...)

Je souhaite exercer :

A temps complet à 80 % à 50 %

Vœux pour la rentrée 2013 :

<u>Vœu n°1 :</u> Zone n°	<u>Vœu n°2 :</u> Zone n°
------------------------------------	------------------------------------

ENGAGEMENT

Je soussigné(e) _____, m'engage à accepter tout poste figurant sur la présente fiche de voeux

AUCUN REFUS NE SERA ADMIS.

FAIT A

LE

Signature

Fiche à renvoyer à la DIEPAT du Rectorat, bureau 3.01 pour les contractuels administratifs et bureau 3.03 pour les contractuels de laboratoire **au plus tard le 15 juin 2013.**



ZONES GEORAPHIQUES POUR L'AFFECTATION DES CONTRACTUELS 10 MOIS ET CDI

VAUCLUSE ET BOUCHES-DU-RHÔNE		VAUCLUSE ET BOUCHES-DU-RHÔNE	
<u>Zone n° 1</u> AVIGNON Montfavet Le Pontet Sorgues Vedène Bédarrides Cavaillon Chateaurenard Morières-les-Avignon	<u>Zone n° 4</u> SAULT Carpentras Monteux Pernes-Les-Fontaines	<u>Zone n° 7</u> BOLLENE Valréas Vaison-La-Romaine	<u>Zone n° 10</u> SALON-DE-PCE St-Martin-de-Crau Miramas Istres Orgon Pelissanne La Fare-les-Oliviers Lambesc St-Chamas Velaux Cadenet Mallemort
<u>Zone n° 2</u> CAVAILLON Apt Cabrières Isle-sur-la-Sorgue Le Thor Orgon Mallemort	<u>Zone n° 5</u> ORANGE Bédarrides Bollène Vaison-la-Romaine Ste Cécile Les Vignes	<u>Zone n° 8</u> TARASCON St-Rémy-de-Provence Chateaurenard Arles	<u>Zone n° 11</u> MARTIGUES Istres Fos-sur-Mer Port-de-Bouc Port-St-Louis-du-Rhône Sausset Marignane Vitrolles Les Pennes-Mirabeau St-Victoret Chateauneuf-les-Martigues Gignac
<u>Zone n° 3</u> CARPENTRAS Monteux Pernes-les-Fontaines Isle-sur-la-Sorgue Le Thor Orange	<u>Zone n° 6</u> SORGUES Orange Bédarrides Le Pontet Vedène	<u>Zone n° 9</u> ARLES St-Martin-de-Crau Tarascon St-Rémy-de-Provence	<u>Zone n° 12</u> MARIGNANE Vitrolles Berre Rognac St-Victoret Les Pennes-Mirabeau Cabriès Bouc-Bel-Air Velaux Gignac Sausset Septèmes les Vallons Marseille (15e) Marseille (16e) Chateauneuf-les-Martigues

VAUCLUSE ET BOUCHES-DU-RHÔNE		VAUCLUSE ET BOUCHES-DU-RHÔNE	
Zone n° 13 AIX Nord Pertuis La Tour d'Aigues Peyrolles Rognes Lambesc Cadenet Le Puy Sainte Réparate	Zone n° 15 GARDANNE Trets Rousset Gréasque Fuveau Bouc-Bel-Air Aix-en-Provence Les Pennes Mirabeau Marseille (15e) Septèmes les Vallons Simiane	Zone n° 17 CASSIS La Ciotat Aubagne Marseille (8e) Marseille (9e)	Zone n° 19 MARSEILLE Centre Allauch + Plan de Cuques Marseille (1e) Marseille (3e) Marseille (4e) Marseille (5e) Marseille (6e) Marseille (7e) Marseille (8e) Marseille (12e) Marseille (13e)
Zone n° 14 AIX Sud Cabriès Luynes Bouc-Bel-Air Gardanne Les Pennes-Mirabeau Marseille (15e) Septèmes les Vallons Simiane	Zone n° 16 AUBAGNE La Ciotat Auriol Cassis Roquevaire Gemenos Marseille (9e) Marseille (10e) Marseille (11e) Marseille (12e)	Zone n° 18 MARSEILLE Nord Marseille (2e) Marseille (14e) Marseille (15e) Marseille (16e) Les Pennes-Mirabeau Septèmes les Vallons	

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE		ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	
Zone n° 20 FORCALQUIER Banon Oraison	Zone n° 22 SISTERON Château-Arnoux Castel-Bevons La Motte du Caire Laragne-Monteglin (05)	Zone n° 24 DIGNE Seyne-les-Alpes	Zone n° 26 ST-ANDRE-LES-ALPES Annot
Zone n° 21 MANOSQUE Forcalquier Oraison Riez	Zone n° 23 BARCELONNETTE	Zone n° 25 CASTELLANE St-André-les-Alpes	

HAUTES ALPES		HAUTES ALPES	
Zone n° 27 BRIANCON L'Argentière-la-Bessée	Zone n° 28 EMBRUN Guillestre Gap Tallard La Bâtie Neuve	Zone n° 29 GAP St-Bonnet-en-Champsaur Embrun Veynes Serres Tallard La Bâtie Neuve	Zone n° 30 VEYNES Serres Laragne-Monteglin Gap Tallard La Bâtie Neuve

